



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 10/07/2026

Fête nationale à Chambéry : annulation de la soirée du 13 juillet sur les Hauts-de-Chambéry

À la suite de l'arrêté pris par la préfecture de la Savoie interdisant les tirs de feux d'artifice professionnels et particuliers du vendredi 10 juillet à 18h au lundi 20 juillet à 8h, la soirée festive et le feu d'artifice prévus ce lundi 13 juillet sur les Hauts-de-Chambéry sont annulés.

Cet arrêté a été pris en raison du placement du département en vigilance orange canicule et du risque élevé de feux de forêt lié à la sécheresse. En conséquence, toutes les animations programmées au Champ du Piochet, y compris le pique-nique partagé, les animations musicales, les buvettes et le feu d'artifice, sont annulées.

La Ville de Chambéry remercie les habitantes et les habitants de leur compréhension face à cette situation exceptionnelle et rappelle l'importance de respecter les mesures de prévention mises en place pour limiter les risques d'incendie.

La célébration de la Fête nationale se poursuivra toutefois le mardi 14 juillet avec la cérémonie officielle et le pot républicain :

- 10h : prise d'armes sur la place du Palais de Justice – Robert Badinter ;
- 10h45 : défilé rue de Boigne en direction de la place du Château ;
- 11h15 : pot républicain ouvert à tous dans les jardins du Château des Ducs de Savoie.

Consulter l'arrêté préfectoral :

<https://www.savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/54975/435446/file/AP%20Feux%20artifices.pdf>

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr